

Doc 10

## L'aspect multiforme des comportements déviants

« Tuer son voisin, renverser volontairement du chocolat fondu sur une moquette blanche au cours d'un repas, chahuter en classe [...] commettre un hold-up, oublier de fêter l'anniversaire d'un proche, tricher dans une partie de dominos entre amis, s'adonner au commerce de stupéfiants, se prostituer ou se moucher au milieu d'un concerto de violon. Tout un chacun sait faire la différence entre ces genres d'écart à la norme et établir leur inégal degré de gravité. Les manquements aux règles de la bienséance, de la politesse, de la réciprocité et de l'honneur se distinguent aisément des agissements qui portent atteinte à la propriété privée, à l'intégrité physique des personnes ou à l'ordre public. [...]

Mais, quelle que soit la forme sous laquelle elle s'exprime, la réaction est identique : lorsqu'une conduite déroge à ce qu'il faudrait qu'elle soit, elle donne lieu à une sanction. Or, pour qu'une sanction soit prononcée, une première condition semble être requise : qu'une idée préalable de ce que le comportement idéal devrait être habite l'esprit de ceux qui l'infligent comme celui de ceux qui la subissent. En d'autres termes, il faut que préexiste une norme à l'aune de laquelle puisse se mesurer un écart et que cette norme soit suffisamment publique pour que la peine qui accompagne le fait de l'avoir enfreinte soit comprise en tant que telle. »

■ Albert Ogien, *Sociologie de la déviance*, PUF, « Quadrige », 2018.

Hakim 2019

Doc 11

## Pourquoi réaliser des enquêtes de victimation ?

C'est la Commission Katzenbach [aux États-Unis], qui fit « faire enquête » : les premières enquêtes de victimation furent conduites au milieu des années 1960. Elles firent confiance à la victime, qui devenait un informateur privilégié sur la nature et l'étendue de la criminalité, pour témoigner de la délinquance. Il s'agissait, grâce à ses dires, de construire une base de données récoltées au plus près de l'occurrence des événements. [...] L'enquête de victimation s'est finalement répandue en Europe à partir des années 1980. [...] L'enquête de victimation ne renseigne évidemment pas sur la délinquance sans victime directe (comme la fraude fiscale ou l'immigration irrégulière). Elle ne couvre pas non plus toute la criminalité à victime directe : elle laisse de côté les cas où la victime n'a pas survécu pour répondre à l'enquêteur (homicide) ou bien ceux où la définition de la victimation est trop complexe pour permettre une formulation simple susceptible d'être entendue de la même manière par tous les enquêtés (par exemple, l'escroquerie ou l'abus de confiance). [...] En fait, les enquêtes de victimation couvrent habituellement les agressions non mortelles, différentes sortes de vols et les destructions

et dégradations. En se concentrant sur des atteintes banales contre les biens et les personnes, elles sont donc partielles.

Renée Zauberman, « Les enquêtes de victimation. Une brève histoire, quelques usages », *Idées économiques et sociales*, 2015.

### NOTION

**Enquête de victimation** : on constitue un échantillon représentatif de la population et on demande aux enquêtés de déclarer s'ils ont été victimes d'actes de délinquance dans l'année écoulée et de combien d'actes ils ont été victimes.

**1 Lire.** Pourquoi le gouvernement américain a-t-il demandé aux sociologues de concevoir une nouvelle mesure de la délinquance ?

**2 Comprendre.** Comment ces statistiques sont-elles construites ?

**3 Nuancer.** Pourquoi certains actes délinquants ne sont pas pris en compte dans les enquêtes de victimation ?

Ragnard  
Poniec  
2019

Doc 12

## Des sanctions parfois clémentes

**A** lors que la législation française affiche des sanctions sévères (jusqu'à cinq, voire sept ans de prison), plus des trois quarts des fraudeurs du fisc traduits devant les tribunaux sont seulement condamnés à de la prison avec sursis (contre un tiers pour les auteurs de délits en général) pour une durée moyenne de neuf mois, et à une amende de quelques milliers d'euros. Seul un fraudeur sur dix est condamné à une peine de prison ferme, soit deux fois moins que pour l'ensemble des délits. [...] Au-delà même du cas français, cette délinquance bénéficie d'un traitement judiciaire plus clément que celui réservé à la criminalité conventionnelle et même, d'une manière générale, à la criminalité en col blanc.

[...] Chaque fois qu'ils replacent la fraude fiscale dans l'ensemble des délits passibles de poursuites pénales, les magistrats relativisent la nécessité d'une sanction exemplaire : en l'absence de

victime immédiatement identifiable et incarnée, l'évitement de l'impôt apparaît toujours moins grave que les atteintes aux biens ou aux personnes comme les vols, les agressions ou les violences.

[...] Mais si les magistrats écartent presque systématiquement la prison ferme, ils n'utilisent pas davantage les autres sanctions disponibles. [...] L'éventualité de proposer un travail d'intérêt général aux coupables de délinquance économique a par exemple paru incongrue à tous les magistrats que nous avons interrogés.

[...] La difficulté des magistrats à condamner les prévenus de statut social élevé pour fraude fiscale est ancienne et s'observe dans bien d'autres pays que la France.

Alexis Spire et Katia Weinfeld, « La tolérance des juges à la fraude fiscale : un inconscient d'institution », *Criminologie. Quand le crime économique contribue au développement des sciences sociales*, n° 49-1, 2016.

Bordas 2019



### « Délinquance en col blanc »

L'expression a été inventée par le sociologue américain Edwin Sutherland en 1939, qui la définit comme un ensemble de délits « commis par une personne respectable et de haut rang social dans le cadre de sa fonction ». Il cherchait ainsi à mettre en lumière l'importance des délits commis par les élites (politiciens ou grands patrons) et dénoncer leur relative impunité. La délinquance en col blanc désigne donc plutôt des délits d'ordre financier que des infractions précises. C'est une définition sociologique, et non juridique.

Hakim  
2019